



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/C.6/51/L.22  
27 novembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
SIXIÈME COMMISSION  
Points 147 et 116 de l'ordre du jour

CRÉATION D'UNE COUR CRIMINELLE INTERNATIONALE

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Incidences sur le budget-programme du projet  
de résolution A/C.6/51/L.10

État présenté par le Secrétaire général conformément  
à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée  
générale

1. Le présent état est destiné à faciliter les travaux de la Sixième Commission et ne mentionne pas les incidences du projet de résolution sur le programme, qui normalement seraient présentées en même temps que ses incidences financières.

A. Demandes formulées dans le projet de résolution

2. Aux termes du paragraphe 4 du projet de résolution A/C.6/51/L.10, l'Assemblée générale déciderait que le Comité préparatoire siégera du 10 au 21 février, du 4 au 15 août et du 1er au 12 décembre 1997<sup>1</sup>, ainsi que du 16 mars au 3 avril 1998, pour achever la rédaction d'un texte de synthèse largement acceptable qui serait présenté à la Conférence diplomatique, et prierait le Secrétaire général de fournir au Comité préparatoire les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

B. Corrélation entre les demandes formulées et  
le programme de travail approuvé

3. Les demandes ci-dessus relèvent du chapitre 26E (Services de conférence) du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997.

---

<sup>1</sup> Ces dates sont encore à l'étude.

C. Activités prévues pour donner suite aux demandes formulées

4. Le Secrétariat fournirait des services au Comité préparatoire pour les réunions qu'il tiendrait du 10 au 21 février, du 4 au 15 août et du 1er au 12 décembre 1997, ainsi que du 16 mars au 3 avril 1998.

D. Dépenses supplémentaires calculées sur la base du coût intégral

5. Les dépenses au titre des services de conférence nécessaires pour les réunions du Comité préparatoire, calculées sur la base du coût intégral, sont estimées à 1 179 800 dollars pour 1997 et à 534 600 dollars pour 1998, compte tenu des hypothèses ci-après :

a) Conformément au projet de résolution A/C.6/51/L.10, le Comité préparatoire tiendrait les sessions suivantes en 1997 et 1998 :

- i) Troisième session : 11-21 février 1997 (deux semaines);
- ii) Quatrième session : 11-22 août 1997 (deux semaines);
- iii) Cinquième session : 1er-12 décembre 1997 (deux semaines);
- iv) Sixième session : 16 mars-3 avril 1998 (trois semaines);

b) Le Comité préparatoire tiendrait deux séances par jour (une le matin et une l'après-midi), soit 10 séances par semaine, pour lesquelles il aurait besoin de services d'interprétation dans les six langues officielles. La documentation à établir pour chaque session, également dans les six langues officielles, serait la suivante :

- i) Troisième session : documentation présession : 30 pages; documentation de session : 30 pages; documentation postsession : 60 pages;
- ii) Quatrième session : documentation présession : 20 pages; documentation de session : 100 pages; documentation postsession : 60 pages;
- iii) Cinquième session : documentation présession : 20 pages; documentation de session : 100 pages; documentation postsession : 60 pages;
- iv) Sixième session : documentation présession : 20 pages; documentation de session : 100 pages; documentation postsession : 60 pages;

c) Les troisième, quatrième et cinquième sessions du Comité préparatoire s'ajouteraient au calendrier des conférences et réunions approuvé pour l'exercice biennal 1996-1997. La sixième session serait incluse dans le projet de calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal 1998-1999. La question de savoir s'il serait possible d'inscrire les trois sessions supplémentaires au calendrier des conférences de 1997 est à l'étude et devrait faire l'objet d'une recommandation de la Cinquième Commission à l'Assemblée générale à la session en cours.

E. Récapitulation

6. Si le projet de résolution A/C.6/51/L.10 était adopté, il en résulterait des dépenses supplémentaires d'un montant estimatif de 1 714 400 dollars, se répartissant comme suit :

Dépenses au titre des services de conférence

(En dollars des États-Unis)

	Sessions			
	10-21 février 1997	4-15 août 1997	1er-12 décembre 1997	16 mars-3 avril 1997
Documentation présession	35 400	23 500	23 500	24 100
Service des séances	201 700	201 700	201 700	309 800
Documentation de session	40 700	125 300	125 300	132 100
Documentation postsession	67 000	67 000	67 000	68 600
Total	344 800	417 500	417 500	534 600

7. La Cinquième Commission examinerait ces prévisions de dépenses en décembre 1996, dans le cadre du premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997 et, à cette occasion, elle déterminerait s'il est possible d'ajouter ces réunions au calendrier des conférences de 1997.

-----